



Trait d'union

Beaumont

Vignettaz

Monséjour

Journal de l'Association des intérêts du quartier de Beaumont - Vignettaz - Monséjour

le billet du président

DÉMISSIONS ET RENOUVELLEMENT DU COMITÉ – OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN D'ALIMENTATION

Lors de notre assemblée générale du 25 janvier dernier, René Brohy a décidé de quitter notre comité en raison de nouveaux engagements professionnels. Merci beaucoup à René et à son épouse Marie-Christine pour les neuf années d'intense collaboration et de travail au profit de notre association.

Hervé Heimo voulait aussi nous quitter après douze années au sein du comité. Hervé nous avait informé avant l'assemblée générale, mais n'avait pas confirmé sa décision. Cela a été fait depuis et nous le remercions aussi, ainsi que son épouse Michèle, pour ces nombreuses années de travail et de collaboration au sein de notre comité. Nous comprenons sa décision un peu tardive, car Hervé habite depuis quelques années à Villars-sur-Glâne. Encore un tout grand merci à René et à Hervé.

Bienvenue au sein du comité à Christophe Chassot qui nous a fait très plaisir en acceptant de nous rejoindre à partir du mois de septembre. C'est la nouvelle génération que nous mettons en place pour reprendre bientôt le flambeau de notre association.

Tous nos remerciements vont également à Claude Mutrux pour la distribution de votre journal durant plus de vingt ans dans le quartier de la Vignettaz inférieure et Fort-St-Jacques.

Merci à René Brohy d'accepter de reprendre le flambeau dans ce même quartier et à François Bianchi qui accepte aussi de distribuer le Trait d'union dans le quartier de Monséjour.

Concernant les magasins d'alimentation, première bonne nouvelle : les locaux de Beaumont Centre, anciennement Denner vont être vendus aux enchères le 12 juin prochain. Espérons que cette surface sera rachetée par un grand distributeur de la chaîne alimentaire.

Autre bonne nouvelle : la famille Sinaci et Denner ont ouvert le 22 mars un magasin d'alimentation très bien achalandé et aménagé à la route de la Gruyère 19. Bon vent à la famille Sinaci pour l'exploitation de ce magasin.

Nous vous souhaitons un très bon et beau printemps ensoleillé !

Jean-Jacques Métrailler

Sommaire

Activités du quartier	3
La JGL	5
Au coin de la rue La route Nicolas-Chenaux	6-7
Les lampadaires passent au vert	9-11

Agenda

Match aux cartes Salle polyvalente, 14h ³⁰	sa 19.05
Fête des voisins Terrain multisports de la Vignettaz, dès 18h ⁰⁰	ve 25.05
Sortie des ados (lire page 3)	sa 02.06
La Bénichon à Beaumont Salle polyvalente, dès 11h ⁰⁰	di 09.09

Cotisations 2012

10,00 CHF par ménage

Cotisation de soutien dès 20.00 CHF

Merci beaucoup à tous !

JEUDI 3 MAI 2012 À 16H³⁰

Vous êtes invités à l'inauguration du défibrillateur situé au droit du bancomat de la Banque Raiffeisen

Allée Beaumont 14 – 18

Démonstration et explications pour l'emploi du défibrillateur

Verre de l'amitié au
Bistrot de Beaumont



JGL

LA JGL

*La Jeune Garde landwehrienne...
met le monde à votre portée!*

Depuis sa première répétition en janvier 1996, la Jeune Garde landwehrienne (JGL) a fait son chemin pour devenir une référence en tant qu'ensemble formateur de jeunes musiciens de notre canton de Fribourg. Elle répète dans le local de répétition situé sous Beaumont-Centre tous les mardis afin de préparer un programme musical attractif et varié.

La JGL met sur pied différentes activités, qui renforcent son esprit de camaraderie et son identité. Ainsi, elle est associée chaque année au concert de gala annuel de la Landwehr, où elle présente en ouverture quelques pièces de son répertoire. Afin de préparer au mieux ses différents concerts, le comité de la JGL met sur pied chaque année un camp musical réunissant tous les jeunes musiciens le temps d'un week-end. L'ensemble de la JGL est aussi invité à se présenter lors de diverses manifestations dans le canton de Fribourg (1er août, expositions, marché

des Tornalettes à Fribourg) ou hors du canton, ce qui nous permet d'enrichir notre expérience musicale. D'ailleurs au mois de mai 2011, elle s'est rendue à Rome pour participer à la Cérémonie d'Assermentation de la Garde suisse au Vatican.

Durant l'année, nous avons aussi des sorties «sans instrument» lors desquelles les jeunes ont chaque fois beaucoup de plaisir à se retrouver.

Notre objectif est d'offrir une formation musicale aux jeunes désirant apprendre et découvrir un instrument de musique de l'orchestre d'harmonie. Pour cela, nous avons mis en place une Ecole de musique, où chaque enfant (dès le plus jeune âge) peut s'initier à la musique, puis continuer sa formation musicale avec un instrument.

Ecole de musique

Sympa pour les enfants...

Une trentaine d'élèves découvre la musique à travers des cours d'instruments à vent ou de percussion.

Pensez-vous que votre enfant pren-

drait plaisir à s'initier à ce monde tout en se faisant de nouveaux copains? Nos moniteurs se réjouissent de l'accueillir et de lui faire partager leur passion.

... pas cher pour les parents!

Les tarifs sont abordables car plus de la moitié des frais sont pris en charge par la Landwehr.

Les cours ont lieu près de chez vous, dans notre local de répétition situé sous Beaumont-Centre.

Contactez-nous!

Renseignements et inscriptions

Si vous jouez d'un instrument et que la JGL vous intéresse, contactez-nous! Si vous (ou vos enfants) voulez vous essayer à l'étude d'un instrument ou être initié au solfège, l'Ecole de musique de la Landwehr est là pour vous!

Joëlle Pingeon
Rue Georges-Jordil 2
1700 Fribourg
joelle.pingeon@hotmail.com
www.jgl.ch

Route Nicolas-Chenaux (1740-1781)

Chef de l'insurrection Contre le régime patricien

UN RÉVOLUTIONNAIRE GRUÉRIEN

La dénomination de nos rues peut rappeler un lieu-dit, comme Champriond, ou se rapporter à une destination vers laquelle elles conduisent, par exemple la rue de Morat ou la route de Berne. Quelques appellations ont une origine historique, se référant à des personnalités, à des bâtiments ou autres ouvrages ayant marqué la vie de notre cité. Située entre la route de Villars et la route de la Vignettaz, la route Nicolas-Chenaux inaugure cette série d'articles souhaitant donner un éclairage nouveau à des voies de communication dont le nom nous est connu puisqu'elles sont situées dans le périmètre de notre quartier.

Pierre-Nicolas Chenaux (1740 - 1781)

Premier fils d'une famille de sept enfants, dont le père sera châtelain de La Tour-de-Trême, Pierre-Nicolas voit le jour le 26 février 1740 dans une ancienne famille distinguée par sa probité, ses biens considérables et la première place que son père y occupera et qui ne négligera rien pour lui donner une bonne éducation. À l'âge de vingt-et-un an déjà, il est nommé à la fonction d'aide-major du régiment de Gruyère qu'il conservera durant cinq ans avant que, à sa demande, il ne soit relevé de ce poste, peut-être parce que le grade de major qu'il convoitait avait

été attribué à un officier de carrière, de quelques années plus âgé.

De son mariage avec la Bulloise Marie-Claudine Garrin, en 1767, naîtront huit enfants. Pierre-Nicolas Chenaux est successivement actif dans le domaine immobilier, dans le commerce de fromages et de grains, puis dans l'élevage de mulets qu'il vend hors du canton. Connu pour son esprit frondeur, il a l'habitude de pérorer et de dire tout haut sa façon de penser, sans ménager les autorités, en développant son thème favori : son opposition au patriciat et aux réformes de l'administration.

Insurrections, agitations et conjurations

Bien avant la révolution française de 1789, le XVIII^{ème} siècle est marqué en Suisse par des insurrections contre les gouvernements aristocratiques : le major Abraham Davel entretient l'idée de libérer le Pays de Vaud de la domination bernoise et d'en faire un nouveau canton. Sa tentative ayant échoué, il sera décapité en 1723, à Vidy. Mécontentes de l'absolutisme du prince-évêque de Bâle, les populations du nord du Jura se révoltent, mais leur action est violemment réprimée, en 1740, grâce à l'appui du roi de France. À Berne, en 1749, une

soixantaine de bourgeois, exaspérés de l'attitude des patriciens, se concertent pour renverser le gouvernement. Un des conjurés ayant dévoilé le complot, leurs principaux chefs sont exécutés. Malgré deux échecs, les bourgeois reprennent les armes à Genève en 1737 et voient triompher leurs revendications jusqu'à ce qu'en 1782 les troupes bernoise, française et savoyarde rendent le pouvoir à l'aristocratie. En 1768, la révolte gronde contre le représentant du roi Frédéric II, prince de Neuchâtel, défendu par les cantons confédérés, qui est contraint à faire quelques concessions importantes après la mise à mort, par les insurgés, du défenseur du gouvernement. Enfin, dans le même siècle, d'autres insurrections de plus ou moins grande importance éclatent dans les cantons de Schaffhouse, Glaris, St-Gall ainsi que dans la Léventine, qui appartiendra au futur canton du Tessin. De tous les troubles qui agitent la Confédération en ce siècle des Lumières, rares sont ceux qui se terminent en faveur des protestataires.

La révolution Chenaux

Mécontents de l'absolutisme des patriciens, de l'abolition d'une trentaine de fêtes religieuses et de la suppression du couvent de La Valsainte, quelque

deux mille paysans provenant de la Gruyère, mais aussi de la Singine et de la Sarine, se rassemblent à Posieux le 2 mai 1781 sous la direction de l'aide-major Pierre-Nicolas Chenaux, lequel veut prendre le pouvoir, tandis que la masse des paysans armés souhaiterait plutôt conduire le gouvernement à corriger certains abus de nature économique, fiscale, administrative ou religieuse. Si les chefs visent un changement de régime par la force, leurs troupes paraissent plutôt favorables à des réformes. Le surlendemain, les insurgés encerclent Fribourg, mais ils sont finalement repoussés. Le soulèvement ayant échoué, Chenaux prend la fuite et dans la nuit du 4 au 5 mai il est assassiné par un des ses complices attiré par la forte récompense promise à celui qui le livrerait mort ou vif.



Pierre-Nicolas Chenaux, défenseur des libertés du peuple

Mais, à l'époque, la mort n'éteint pas l'action de la justice : le cadavre de Chenaux sera amené en ville, jugé, condamné à la décapitation et au démembrement. Très tôt, il sera vénéré comme un martyr de la liberté. Ce n'est qu'en 1848 qu'il sera réhabilité par les radicaux qui prennent le pouvoir à Fribourg. La révolution Chenaux avait enfin réussi, près de septante ans plus tard.

Une statue à sa mémoire

Les Gruériens rêvaient depuis longtemps d'ériger un monument à la mémoire de leur révolutionnaire. Par souscription publique, il aura fallu collecter des fonds importants destinés à financer

la statue en pied du héros, coulée dans le bronze, œuvre du sculpteur genevois Angst. Le choix de l'emplacement fut aussi sujet à discussions. La place du Château fut jugée idéale, à proximité de cet important monument de la ville de Bulle, siège en 1781 du bailli de Leurs Excellences de Fribourg, et de la magnifique promenade de tilleuls.

Chenaux semble désormais narguer de près le représentant d'un gouvernement qu'il avait combattu jadis. L'inauguration du monument eut lieu le 24 septembre 1933 en présence des hautes autorités cantonales. Le carton d'invitation à la fête populaire et à son cortège qualifiait Chenaux de *chef de l'insurrection du peuple contre le régime oligarchique de Fribourg en 1781* mais, par déférence et gain de paix, l'inscription qui sera retenue et que l'on peut lire aujourd'hui sur la fontaine décagonale qui supporte sa statue est la suivante : *La Gruyère à Pierre-Nicolas Chenaux, mort le 5 mai 1781 pour la défense des libertés du peuple*. Il s'agit du seul monument de notre canton qui ait été érigé à la mémoire d'un homme politique. Pour sa part, sur la plaque de la route qui porte son nom, la ville de Fribourg a ajouté la mention : *chef de l'insurrection contre le régime patricien*. De fait, le Chenaux de 1933 n'a plus grand-chose de commun avec celui de 1781 : il ne conteste plus l'ordre établi, il ne fait que défendre les libertés acquises.

Nicolas Jordan, texte et photos

Vide-grenier

Samedi
28 avril 2012
10-15 heures

• Stands
• Animations
• Vente de saucisses
et boissons

Vide-grenier Beaumont-Vignettaz, place de l'école de la Vignettaz

Ouvert à tous!

Pour l'inscription à la vente, location de table ou renseignements, contactez-nous rapidement au **077 427 40 71** ou beaumont.vignettaz@gmail.com

Histoire de rester écolos: prenez vos assiettes et vos verres!

tpf

873

Ton billet de bus SMS zone 10 Frimobil, simple et mobile!

Dein SMS-Busbillet Zone 10 Frimobil, einfach und mobil!

www.873.ch



À gauche, l'ancien modèle de lampadaire, à droite le nouveau luminaire qui sera installé courant 2012.

photo : Christophe Jungo

LES LAMPADAIRES DU QUARTIER PASSENT AU VERT

La Ville de Fribourg poursuit cette année un assainissement global de son éclairage public. Objectifs : éliminer les ampoules à vapeur de mercure, et économiser de l'énergie bien sûr. Le point sur les interventions prévues dans les quartiers de Beaumont, Vignettaz et Monséjour.

Que la lumière soit ! Mais pas n'importe comment. Dès 2011, la Ville de Fribourg a planifié, sur cinq ans, un programme d'assainissement de 2728 points lumineux sur les quelques 4150 qui composent le réseau communal d'éclairage public. Deux millions et demi ont été budgétisés à cet effet. Actuellement, environ 15 % du travail a été effectué, avec 403 unités remplacées.

«Nous devons prioritairement éliminer les sources lumineuses à vapeur de mercure, qui seront interdites d'ici 2015, pour cause de non efficacité énergétique», indique Fabien Noël, chef de service du génie civil et ingénieur de Ville. Seront également pro-

crites les lampes à sodium haute pression, elles aussi pointées du doigt pour leur efficacité médiocre. Les nouvelles technologies permettent de diviser la consommation des ampoules par deux pour une puissance lumineuse équivalente.

Pilotés par une électronique de pointe et dotés de réflecteurs high-tech, les grands candélabres passent de 400 w à 250 w, les petits de 250 w à 100 w, voire même 70 w en fonction de la configuration spécifique de la rue, pour une économie escomptée de 60%. Petit rappel, à l'échelle de la planète, on estime à 20% l'énergie consommée uniquement pour l'éclairage. Il y a donc de quoi soulager l'environnement en rénovant le réseau.

En partenariat étroit

Principal fournisseur de la Ville, Groupe E s'est tout naturellement imposé comme partenaire privilégié de cet assainissement. La Ville de Fribourg a signé un contrat de soutien financier, obtenant ainsi le subside de 30% de la

part de l'électricien, lequel a consacré 9 millions pour subventionner les communes de sa zone de desserte désireuses de rénover leur éclairage.

«Cela prouve la volonté de Groupe E de s'engager dans les économies d'énergie», confirme Christophe Kaempf, son porte-parole.

Groupe E a réalisé un audit, dont les conclusions préconisent le remplacement des sources lumineuses accompagné d'une réduction de l'intensité de 50% entre minuit et 6 heures du matin, deux mesures qui ont été acceptées par la Ville.

En 2011, la route de la Vignettaz, (secteur av. du Midi – intersection rte du Fort-st-Jacques) et la route du Fort-St-Jacques ont été totalement rénovées, suivi par le Grand-Pré ainsi que le chemin de Bethléem. Cette année, c'est le haut de la route de la Vignettaz (secteur carrefour fort-st-Jacques – rte de Villars) qui sera renouvelé, ainsi que toute la route de la Poudrière.

suite à la page 11



Un nouveau déflecteur beaucoup plus performant que les anciens ternis par le temps.
photo : Groupe E

suite de la page 9

Pour Beaumont, rien n'est prévu pour 2012 car le quartier est déjà équipé de sources au sodium. «Pour l'instant, le crédit octroyé porte sur les remplacements des lampes à vapeur de mercure. Les réductions de consommation sur les autres sources lumineuses seront entreprises plus tard», commente Dominique Ding, chef de secteur génie civil.

Sécurité avant tout

Fin 2011, Groupe E a effectué des tests de baisse de densité sur la commune de Granges-Paccot. «Nous avons eu peu de retour, ce qui nous confirme que c'est bien, résume M. Kaempf. Il y a eu des réticences a priori, mais la mesure a fait ses preuves et le gain énergétique est substantiel. À notre connais-

sance il n'y a pas eu d'augmentation d'accident ou de hausse de la criminalité», poursuit-il.

Raffaël D'avino, technicien de Groupe E et chef de projet pour l'éclairage public dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel relève que, de manière générale, la réduction d'intensité n'est pas appliquée sur les passages piétons. «Ils doivent être beaucoup plus marqués. Nous devons tenir compte de paramètres complexes - les ombres positives et négatives - afin d'assurer une sécurité maximale.»

Groupe E invite régulièrement les autorités communales sur leur route de démonstration à ElectroBroc. «Nous sommes les seuls en Suisse à avoir une telle installation. C'est très parlant. Nous pouvons présenter les diverses sources de lumières, leurs qualités d'éclairage, simuler diverses situations, dont les fameuses baisses d'intensité», explique M. D'avino.

Sur le terrain, seul le luminaire est changé. «On profite de l'intervention pour rapprocher la source de la chaussée et donc augmenter son efficacité, ajoute M. D'avino. Les mâts-fouets qui culminent à 12 m sont descendus à 8 m. Dans les quartiers résidentiels, nous passons de 6 m à 4.5 m. Des normes doivent cependant être strictement observées : par exemple ne pas être en-dessous de 6 m pour une route de 7 m de large. Tout est analysé pour que l'installation soit conforme», assure le technicien de Groupe E.

Et heureusement que les mâts sont réutilisés, car rien que le «point lumineux» coûte entre 1300 et 1500 francs, à quoi il faut ajouter 600 francs pour le module de réduction d'intensité. Parmi le choix énorme de luminaires, la Commune a jeté son dévolu sur

le système Cosmopolis, doté d'une lampe à iodure métallique. Sa durée de vie est de 18'000 heures, contre 14'000 pour le sodium, et sa lumière blanche est meilleure que le halo orangé produit par sa concurrente. «Le meilleur compromis durée de vie, qualité de lumière, prix» conclut M. Ding.

LED un peu, mais pas trop

Des éclairages LED ont aussi été évalués par Groupe E, mais ils ne sont pas proposés spontanément. «Les fabricants garantissent 20'000 heures, mais nous n'avons pas le recul nécessaire quant à la fiabilité du matériel. Il y a de tout», prévient Raffaël D'avino. Jean-Daniel Vonlanthen, collaborateur technique, responsable de l'éclairage public pour la Ville, précise que néanmoins des installations LED seront réalisées en 2012 sur le chemin Monséjour. Le prix est près du double des sources Cosmopolis, mais la faible consommation du LED et sa durée de vie peuvent à terme constituer une alternative intéressante.

La statistique effectuée par la Ville sur les 50 rues rénovées en 2011 révèle une baisse de puissance de 69.4% par rapport à la puissance des installations remplacées. «Nous avons atteint l'objectif, assure Fabien Noël. L'économie prévue entre 2010 à 2011 était de 50 à 70% pour les 403 points changés.» Sachant que la puissance totale du système d'éclairage de Fribourg est de 572'569 w, et qu'il est allumé en moyenne 4280 heures par an, la quantité d'électricité à économiser reste énorme. Car oui, l'énergie la plus verte est celle qui n'est pas utilisée.

Christophe Jungo

Plus d'infos sur www.sitecof.ch

hertigfleurs.ch

avenue de la gare 24 avenue de la gare
 tél. 026 972 31 31 tél. 026 400 51 80
 boulevard 32 avenue cantonale
 tél. 026 424 46 76 tél. 026 424 81 81
 info@hertigfleurs.ch ouvert 7 jours sur 7

World Fruit Center
 du producteur à vous tous les jours

Ch. de Bethléem 9 Tél. 026 422 29 21
 1700 Fribourg Mobile 078 716 82 00
 e-mail: info@worldfruitcenter.ch
www.worldfruitcenter.ch